AVIS AUX CAPITALISTES ET RENTIERS. — Placement de tout premier ordre, rapport certain de cinq à sept pour cent sans aucun risque. Ecrire E. A. Bureau du journal. 26144d

GEORGES GUIGNIEZ, Ingénieur-Electricien, successeur de M. Loez, 19, rue du Bois, Roubaix. Installations générales de l'Electricité. — Travail garanti. Tél. 547. 66330

En versant **25 Francs,** on peut devenir actionnaire de la grande brasserie **Union de Roubaix-Tourcoing,** 35, rue Meyerbeer, Roubaix, renommée pour l'excellence de ses produits (bières et liqueurs). 67

Chaussures Increyable, 28, r. Gare. Voir vitrines. 66386

LE DOCTEUR NARET (maladies du cœur et du poumon) réserve des consultations gratuites aux indigents, le mardi et le vendredi de 8 à 9 heures du matin, 48, rue de Lille. 66203

TISSUS D'ÉTÉ HAUTE NOUVEAUTÉ : Zéphir, Nishy, Coutil, Toile nationale, Mousseline, Linon, Nansouk, Flanelle fantaisie. ROBICHEZ-HOTTIAUX (Ancienne Vanerom-Gothale), 33, rue du Nieil-Abreuvoir. Grande Spécialité de Blanc, Trousseaux, Layettes, Rideaux, Dentelles, etc. 66269

POUR VOS PEINTURES, adressez-vous à la Mon L. Cocheteux, 94, r. Luxembourg. Tél. 2039. 64500

Tous les cafetiers vendront l'apéritif **CENT KILOS,** dont la seule dépositaire est « **La Brasserie Roubaisienne** », si réputée par ses produits. 1010-2

LE MEILLEUR SUCRE BLANC C'EST LE
SUCRE BEGHIN 636 1

CROIX

A propos de la fête des "Alpins"

Une lettre ouverte à M. le maire de Croix

La lettre ouverte, dont voici le texte, a été adressée à M. le Maire de Croix, à propos de la fête des *Alpins :*

«Croix, le 27 mai 1909.

« A Monsieur le Maire de Croix,

» L'émotion soulevée dans le quartier Saint-Pierre par votre arrêté de dimanche dernier, est loin de se calmer. La belle et vaillante société « Les Alpins », dont l'éloge n'est plus à faire, est trop aimée à Saint-Pierre, pour que tout ce qui est dirigé contre elle ne soit ressenti très vivement et très profondément par la presque totalité des habitants de ce quartier.

» Vous avez été contraint, auriez-vous dit, de prendre cet arrêté par crainte de contre-manifestation et cette contre-manifestation possible vous était signalée par 99 de vos administrés !

Vous aurez, dimanche et lundi prochain, le cortège du « Carnaval d'Eté ». Que feriez-vous, Monsieur le Maire, si je vous adressais, une liste de protestation contre ce carnaval, liste sur laquelle figurerait un nombre de signatures de beaucoup supérieur à 99 avec adresses parfaitement exactes, que vous pourriez contrôler et publier ensuite. Si vous ne tenez pas compte de cette protestation, vous admettrez bien la possibilité d'une contre-manifestation que vous redoutiez tant dimanche dernier. Voilà donc deux situations absolument semblables qui impliqueraient exactement la même décision.

Votre décision serait pourtant contraire à la première.

» Vous mobiliseriez pour empêcher toute contre-manifestation, les forces dont vous pourriez disposer, vous conviendrez que, si telle avait été votre décision, de dimanche dernier, vous auriez permis à une très belle et très imposante fête de se dérouler dans le quartier, sans qu'aucun incident regrettable ne se produisît et cela à la plus grande satisfaction de tous les habitants. Les commerçants, eux aussi, se seraient réjouis et les pauvres, vous le savez, n'auraient pas été oubliés.

» Tranquillisez-vous, Monsieur le Maire, nous n'avons pas l'intention et nous ne voudrions pas protester contre le « Carnaval d'Eté », nous pouvons ne pas être partisans de ce genre de fête, mais nous avons trop à cœur les intérêts des commerçants de Croix pour entraver d'une façon quelconque ce qui pourrait leur être profitable.

» Nous souhaitons de tout cœur, que les pauvres de la Ville aient leur large part dans les revenus de cette fête, comme ils l'auraient eue dans celle de dimanche dernier, si vous nous aviez laissés quêter comme nous vous l'avions demandé pour votre Bureau de bienfaisance.

» Enfin, Monsieur le Maire, vous avez une façon spéciale de comprendre la liberté. Quand il s'agit de porter atteinte à celle de personnes ne pensant pas comme vous, rien ne vous arrête : intérêt général d'un quartier, secours aux indigents, ces questions ne pèsent pas dans la balance de votre justice.

» C'est uniquement ce que je me suis proposé de démontrer aussi clairement que possible dans cette lettre.

» Je vous présente, Monsieur le Maire, mes salutations.

» Signé : **André Dupray,**
» Président du Comité catholique de Croix (St-Pierre). »

Le Carnaval d'Été

Coïncidant avec la grande ducasse de la Pentecôte, le Carnaval d'été s'annonce comme devant être couronné de succès.

Nul doute que les étrangers se rendront nombreux à Croix pour y admirer les fort beaux groupes qui défileront au travers des rues de la ville, et dont l'originalité et la richesse attireront tous les regards et exciteront l'admiration.

Le Carnaval étant organisé au profit des pauvres de la commune, les personnes charitables auront à cœur d'ouvrir leurs bourses en faveur des déshérités de la fortune.

PIED ÉCRASÉ. — Dans l'atelier des machines agricoles, en face de la gare de Croix, M. Albert Lotens, 26 ans, monteur, rue de Tourcoing, a reçu sur le pied gauche des pièces de fer qu'il était en train de décharger d'un camion. Il a eu deux orteils fortement contusionnés. 15 jours de repos; docteur Demoulin.

WASQUEHAL

BRULÉ AUX PIEDS. — A la teinturerie de MM. Hannart frères, M. Charles Brouck, 25 ans, journalier, rue Holden, à Croix, a reçu des éclaboussures de bain de teintures sur les pieds, au moment où il s'approchait du bac pour fermer le robinet. Dix jours de repos; docteur Butin.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés le lundi de la Pentecôte, sauf le bureau de l'état-civil qui sera ouvert de 9 à 11 heures.

LANNOY

NEM

La Municipalité et les Sociétés musicales

On sait l'émotion qu'a soulevée dans la commune une mesure prise récemment par la municipalité interdisant aux deux sociétés locales de musique de donner des auditions dans les églises pendant les cérémonies religieuses — à l'exception des enterrements — sous la menace de leur retirer leurs subventions. Dès qu'elles connurent cette étrange décision, ces sociétés adressèrent au maire, M. Delecroix, une lettre lui demandant de rapporter cette mesure arbitraire.

Cette lettre a été communiquée samedi soir, aux conseillers municipaux réunis à la Mairie en Commission, pour la préparation de la prochaine session budgétaire. Cette réunion était privée; néanmoins, nous avons pu savoir ce qui s'y était passé.

La municipalité donne comme prétexte à la mesure qu'elle a prise récemment, la multiplication des exécutions musicales dans les églises. De plus, elle reproche à l'Harmonie municipale d'avoir, sans l'avis préalable de la municipalité, manifesté l'intention de se faire entendre aujourd'hui dimanche à l'église St-Joseph.

Le Conseil municipal n'a, toutefois, pas pris de décision; il attendra, pour le faire, de savoir si les sociétés se feront entendre, aujourd'hui, dans les églises. Une décision définitive ne sera prise que le 13 juin prochain, lors de la session budgétaire.

BEURRE PUR : 1.25, 1.35, le 1/2 kilo; beurres d'Avesnes, 1,40; beurre belge, 1.60. Laiterie des Halles, 51, rue Pierre-Motte, Roubaix. 66433

WATTRELOS

L'inauguration du kiosque à musique

La Grande Harmonie de Roubaix à Wattrelos

L'inauguration du kiosque à musique est fixée à dimanche prochain, 6 juin, et sur la demande de M. J. Thérin, maire, appuyée par M. le maire de Roubaix, la Grande-Harmonie a bien voulu promettre son précieux concours à cette fête, qui lui devra ainsi tout son éclat.

L'illustre société roubaisienne viendra à Wattrelos vers quatre heures trois quarts par cars spéciaux : elle descendra à cent mètres de la Grand'Place, sur le point formé par les rues Traversière et de Roubaix où un cortège de toutes les sociétés musicales subventionnées de Wattrelos lui fera escorte jusqu'à la Mairie. La municipalité recevra la Grande-Harmonie, lui souhaitera la bienvenue et lui demandera d'inaugurer le nouveau kiosque.

On met la dernière main à la toilette du kiosque pour qu'il soit digne de tant d'honneur. Il est agréable à voir : ses colonnes sont d'un tour gracieux; la structure générale est légère et sa simplicité n'exclut pas une réelle élégance.

UNE TOILETTE RICHE

n'est pas toujours une toilette de goût, une toilette de goût est une vraie richesse. Le corset « Le Prodigieux » est la base de la toilette. 22, rue Saint-Georges, à Roubaix ; 12, rue de l'Hôtel-de Ville, à Tourcoing. Corset-réclame, à 8 fr. 95. 66484d

TOURCOING

Pour le rétablissement des Processions

Une lettre des Comités paroissiens à M. le maire de Tourcoing

Les Comités paroissiens de Tourcoing, ont adressé le 14 mai, il y a quinze jours par conséquent, la lettre suivante à M. le Maire :

Monsieur le Maire,

Résumant les motifs que vous aviez l'an dernier de ne pas autoriser les processions, vous invoquiez 1° « le droit qu'a chaque citoyen de ne pas croire et de ne pas s'incliner devant les manifestations extérieures d'un culte » ; 2 votre souci « de ne pas exposer une foule de jeunes enfants aux fatigues et aux risques d'insolation » ; 3° l'exemple des municipalités de Roubaix et de Lille.

Ce troisième motif vous a paru le plus important en apparence et vous vous y êtes complaisamment arrêté. Cependant ce n'est qu'une apparence. Bien longtemps après la suppression *par mesure préfectorale*, des processions de Roubaix et de Lille, les processions de Tourcoing continuèrent à se faire sous l'administration de M. Hassebroucq et, sous la vôtre, jusqu'en 1906. L'autorité préfectorale n'est chez nous, nullement intervenue; c'est l'autorité municipale qui, seule, a rompu avec une tradition plusieurs fois séculaire.

Que tous les Tourquennois ne soient pas demeurés fidèles à la tradition ancestrale, c'est un fait incontestable. Que ceux qui n'ont plus le bonheur de croire aient le droit de ne pas s'incliner, c'est un autre fait également incontestable. Mais s'il faut réunir l'unanimité pour être autorisé à former un cortège, aucun cortège, si pacifique soit-il, ne pourra plus circuler en ville. Ils n'étaient pas en conformité de sentiments avec tous les Tourquennois ceux qui, le jour de Pâques, furent autorisés à parcourir nos rues aux accents de la *Carmagnole* et de l'*Internationale*, de l'*Insurgé* et du *Drapeau Rouge*.

Avec votre autorisation ils proclamèrent cependant leur « Credo » en la Révolution sociale et personne ne les troubla dans leur manifestation.

Quel motif invoqueriez-vous donc pour refuser le même droit au « Credo » chanté par nos ancêtres, chanté encore, malgré nos divisions politiques, par la majeure partie de notre population ?

Peut-être les criailleries des quelques jeunes hommes qui bousculèrent les enfants lors de la procession de 1906 ? — Mais ces hommes, outre qu'ils ne sont que quelques-uns, n'appartiennent à aucune fraction de l'opinion : ils se sont d'eux-mêmes retranchés de la société civilisée. En effet, les divers partis tendent tous au perfectionnement social par des méthodes différentes tandis que les quelques hommes derrière lesquels vous abritiez un refus, affichent la prétention de détruire toute société. Ces hommes se proclament eux-mêmes *des anarchistes*.

Enfin, le motif qui vise la fatigue des enfants ne nous paraît pas suffisant pour bannir de Tourcoing la liberté des processions. Il faudrait, dans ce cas, bannir toutes les sorties scolaires et, en particulier, celle du 14 juillet.

Aucune des raisons que vous avez données de votre refus de l'an dernier, ne nous semble résister à un examen sérieux.

Mais vous êtes le maître : maître de nous refuser ou de nous rendre l'usage d'une liberté que vous nous avez enlevée. C'est à tort que vous vous couvririez, comme précédemment, de l'avis des conseillers municipaux. Ils n'ont aucune responsabilité légale à cet égard.

Permettre les processions ou les défendre incombe au maire. Cela fait partie « des fonctions spéciales qui lui sont attribuées par les lois » et dont l'énumération est faite au titre III de la loi du 5 avril 1884. La loi de Séparation précisant, les attributions du maire en cette matière spéciale, stipule qu'il est seul juge de permettre ou de défendre les processions. Tout ceci est tellement vrai que votre arrêté du 25 mai 1907 en fait mention.

Donc vous êtes le maître.

Au nom des Comités catholiques paroissiaux dont nous faisons partie, dont le but unique est la sauvegarde des intérêts religieux de leurs commettants, nous vous prions, Monsieur le Maire, de vous montrer bon maître et de faire égale justice entre les citoyens, ne refusant pas aux uns ce qui est accordé aux autres.

Et, dans l'espoir que, par une réponse favorable à M. Jean Tiberghien-Caulliez, rue Jacquard, 6, vous permettrez les processions de la Fête-Dieu, nous vous présentons l'expression de notre respect.

Ont signé :

Pour le Comité de Saint-Christophe : Jean TIBERGHIEN. — Pour le Comité de Notre-Dame : Joseph LEGRAND-DESURMONT. — Pour le Comité du Sacré-Cœur : J.-B. LEPLAT-DERVILLE. — Pour le Comité de Saint-Louis : Emile FOUAN-MILLOT. — Pour le Comité de Saint-Jean-Baptiste : Firmin DENNEQUIN. — Pour le Comité de Saint-Eloi : J. FLORIN-DUFORT. — Pour le Comité de Saint-Joseph : J.-B. DELOBEL. — Pour le Comité de N.-D. de la Marlière : SION-ARNOULT. — Pour le Comité de N.-D. de Lourdes : DUMORTIER-POISSONNIER. — Pour le Comité de Sainte-Anne : A. THIRY.

Une bonne nouvelle pour les amateurs de musique

Le retour des concerts d'été avait été accueilli déjà avec joie par les amateurs de musique de notre ville et certes ils sont nombreux. Nous sommes heureux de leur faire connaître aujourd'hui une initiative à laquelle ils ne manqueront pas d'applaudir. Dans le but d'être agréable à la population tourquennoise, la Commission de la Musique Municipale, a décidé de donner quelques concerts publics qui auront lieu sur la place Thiers dans les prochaines soirées d'été. Ces auditions se feront à 8 heures et demie du soir, la première le 8 juin.

En plus de ces concerts, la Musique se fera entendre le 13 juin à midi sur la Grand'Place, le 17 du même mois à 5 heures, rue de Gand, le 14 juillet et le 15 août, à midi, sur la Grand'place. Les programmes seront communiqués en temps utile.

UNE CONFÉRENCE AUX OUVRIERS DES CHEMINS DE FER a été faite samedi soir, à huit heures et demie dans la salle des fêtes de la Maison du Peuple. La réunion était présidée par M. Simon. M. Marius André, délégué du Syndicat National a étudié la question des salaires et des retraites des ouvriers des chemins de fer. Après avoir rappelé toutes les vicissitudes du projet Berteaux, il a engagé les assistants à prendre en mains leurs revendications et au lieu d'en poursuivre la réalisation par la voie parlementaire, à se grouper de plus en plus dans l'action syndicale, qui seule peut amener à bref délai le résultat désiré. Un ordre du jour a été voté dans ce sens. La réunion a pris fin vers dix heures.

LA FÊTE DES RUES DE MARENGO, BITCHE, RAMBERVILLERS ET DE VERDUN. — Aujourd'hui 30 mai, courses de lenteur, 10 francs de prix, plus les mises de 25 centimes par coureur. Inscription à partir de 3 heures, chez Pierre Tiberghien, angle des rues de Bitche et de Verdun. Distribution des prix chez Achille Liétard, 60, rue de Marengo. La course commencera à 4 heures. Il ne sera pas délivré plus de 2 mises par coureur.

DANS LES POSTES. — M. Dorme, brigadier au 12e régiment de chasseurs, est nommé facteur à Tourcoing.

LES MARIAGES DE LA PENTECOTE. — Trente-six mariages sont projetés pour le lundi de la Pentecôte, 31 mai, M. Emile Lecomte, adjoint au maire, se tiendra à la disposition des intéressés, à partir de 10 heures du matin.

Pendant la cérémonie des mariages les « Signoras Mandolinos » se feront entendre dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville. Le public est invité à assister à cette audition.

LE PACIFISME ET LES CATHOLIQUES. — Les adhésions à la « Société Gratry pour le maintien de la paix entre les nations » seront reçues à la Maison des Œuvres, 85, rue des Ursulines. Les cotisations sont de deux francs et de cinq francs, donnant droit au bulletin trimestriel de l'Œuvre.

BAINS MUNICIPAUX. — L'établissement des bains sera ouvert le dimanche de la Pentecôte de sept heures à midi. Il sera fermé demain lundi toute la journée.

CHAUSSURES. — Maison recommandée pour l'élégance et la solidité de ses articles. **Herreman-Deguisne,** 21, rue St-Jacques, Tourcoing. 66519d

PHARMACIENS DE GARDE. — Pour le dimanche 30 mai, à partir de midi : MM. Claeys, 4, place Notre-Dame; Courtin, 2, rue des Carliers; Lootgieter, 109, rue de Lille; Verriest, 6, place des Phalempins.

Pour le lundi 31 mai : MM. Despinoy, 34, rue de Lille; Monvoisin, 155, rue du Tilleul; Pattée, 23, rue du Brun-Pain; Declercq, 161, rue de Menin.

La **MAISON ROTSE,** 45, rue St-Jacques, Tg., a l'honneur d'informer sa clientèle que le **Magasin de modes** sera transféré, **même rue, 37.**

Elle s'est adjoint toutes les **nouveautés p^r dames et fillettes, robes, manteaux, confections, etc.**

Atelier spécial de costumes tailleur et robes.

Ouverture : Dimanche 30 mai (Pentecôte). 66390

POPULATION ÉTRANGÈRE. — Du 24 au 29 mai inclus, huit hommes, six femmes, et cinq enfants de nationalité étrangère ont déclaré faire élection de domicile à Tourcoing. Par contre, neuf hommes, huit femmes et sept enfants étrangers ont quitté la ville.

VOIR 8e PAGE : Succursale de l'Hôtel des Trois Rois, Comines-France, à Oostduinkerke-Bains. 66327

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing. 831

MOUVAUX

NOCES D'OR

C'est lundi, que les époux Deconinck-Decoster célébreront leurs noces d'or en l'église Saint-Germain.

Ils sont âgés de 75 et 73 ans, et habitent une des maisonnettes créées pour les Vieux Ménages

LES EPOUX DECONINCK-DECOSTER

et inaugurées en septembre 1907. Le mari, Yvon Deconinck, est né à Courtrai, le 15 décembre 1834, et exerçait la profession de menuisier. Il se maria le 19 mars 1859, avec Marie-Louise Decoster, née également à Courtrai, le 22 janvier 1836, couturière de son état.

Le ménage vint habiter Roubaix en 1861. Il eut trois enfants, dont un seul est encore en vie et qui, lui-même, n'a pas d'enfants.

En 1891, les époux Deconinck allèrent se fixer à Mouvaux, qu'ils n'ont pas quitté. Ajoutons qu'ils ne sont atteints d'aucune infirmité.

LILLE

UNE MÈRE DÉNATURÉE

tente d'empoisonner son enfant, à Lille.

Le populeux quartier du Moulin-Lille, est en rumeur, depuis vendredi soir, à la suite d'une tentative criminelle d'une mère indigne, qui faillit d'ailleurs, être lynchée par la foule exaspérée.

Une jeune varoleuse de dix-sept ans, Marie Doosch, rue Monge, cité Baxter, mère d'une fillette de quatre mois, — elle ne cachait pas que l'enfant était pour elle une charge accablante, — s'introduisit dans la chambre de sa voisine et s'empara d'un flacon d'alcool camphré, qu'elle approcha ensuite des lèvres de sa petite fille, Marie-Louise.

L'enfant se mit à pousser des cris affreux. La propriétaire et des voisins accoururent. En voyant la fiole, ils ne doutèrent pas de l'acte abominable que la jeune mère venait d'accomplir.

Le docteur Gosselin appelé en toute hâte, administra un vomitif à l'enfant, qui est, à l'heure actuelle considéré comme hors de danger. La coupable a été arrêtée.

Sur le trajet de la rue Monge au poste de police, la foule voulut lyncher la mère dénaturée. Interrogée par le commissaire de police; elle déclara avoir voulu tuer l'enfant, et se suicider ensuite, parce que ses parents refusent de consentir à son mariage. Marie Doosch a été conduite au commissariat central, puis, de là, au Parquet.

LA GALERIE DES MAIRES. — Nous avons dit que M. Delesalle avait l'intention de constituer une galerie des maires, comme il en existe dans diverses villes : les portraits de ceux qui ont rempli les fonctions de premier magistrat de la ville, depuis un certain nombre d'années, seront exposés dans le grand couloir sur lequel ouvre actuellement le cabinet du maire et de plusieurs adjoints. Un de ces portraits, celui de M. Bigo-Danel, vient d'être offert à l'Administration municipale par M. Bigo-Danel; c'est une superbe toile, de grandes dimensions, copie d'un original fait du vivant de M. Bigo-Danel.

Réclame monstre aux Galeries Lilloises (Pentecôte) : Mercredi 2, Jeudi 3 Juin. Belle prime aux acheteurs d'au moins 11 francs. 86848

LE TERRIBLE ACCIDENT DE LESQUIN. — Decatillon, dont l'état s'était aggravé, vendredi matin, a été amené à l'hôpital de la Charité et admis d'urgence.

INJURES ET MENACES A UN MAGISTRAT. — Le cocher Georges Guelton, 52 ans, a été arrêté, hier, puis remis en liberté provisoire, pour injures et menaces envers le commissaire central. Il sera poursuivi pour ce délit.

NECROLOGIE

— On annonce la mort, survenue vendredi matin, à huit heures et demie, de M. Edouard Brunet, maire de la commune des Attaques, canton Sud-Est de Calais, et conseiller d'arrondissement de ce canton, décédé aux suites d'une brève maladie.

CONVOIS FUNÈBRES

M. Louis-Luc-Joseph TEFFRI, Ancien Maître Peintre à Lille, décédé à Roubaix, le 29 Mai 1909, dans sa 79e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. Convoi et Service Solennels, **Lundi 31 Mai,** à **8 h. 1/2, église Saint-Jean-Baptiste.** — Assemblée rue Jean-Goujon 16, à 8 h. 1/4. 66542d

Mme Félix GAUTERMAN née **Alice DELAJUS,** décédée à Roubaix, le 28 Mai 1909, dans sa 31e année, administrée des Sacrements. Convoi et Service Solennels, **Lundi 31 Mai, à 9 h., église Notre-Dame,** d'où son corps sera conduit à la gare pour être transféré à Râches, dans le caveau de famille. Assemblée rue du Chemin-de-Fer 7, à **Roubaix, à 8 h. 3/4** précises. — Un Salut Solennel sera chanté à l'église de Râches, à **1 h. 1/2.** Réunion à la gare de Râches, à **1 h. 1/4.** 66502d

M. Lévin-Alfred-Amédée PAPILLON, fils de **M. et Mme PAPILLON-BONTE,** décédée à Roubaix, le 27 Mai 1909, dans sa 10e année, administré du Sacrement de Pénitence. Messe de Convoi, **Dimanche 30 Mai,** à **8 h.,** Convoi et Service Solennels, **Lundi 31** dudit mois, à **9 h. 1/2, église Sainte-Elisabeth.** Vigiles **Lundi 31,** à **5 h.** — Assemblée, 164, rue de Lannoy. 66383

Mlle Clémence-Ursule DELCROIX, Membre du Tiers-Ordre de Saint-François, décédée à Roubaix, le 28 Mai 1909, dans sa 76e année, administrée des Sacrements. Vigiles, **Samedi 29 Mai,** à **5 h. 1/2,** Messe de Convoi **Dimanche 30,** à **9 h.,** Convoi et Service Solennels **Lundi 31** dudit mois, à **10 h., église Saint-Martin.** — Assemblée, rue Pellart, 2. 66416

M. et Mme Emile LESER-BIRT ont la douleur d'informer leurs amis et connaissances de la mort de **Mme E. BIRT,** décédée à Hambourg, le 24 mai 1909, à l'âge de 93 ans. 26059d

MESSES ET OBITS

M. Achille BOURGOIS, époux de **Dame Augustine HAQUETTE,** décédé à Roubaix, le 2 Mai 1909, dans sa 74e année, administré des Sacrements. Obit Solennel du Mois **Lundi 31 Mai, à 8 h. 1/2, église Saint-Jean-Baptiste.** 66444d

M. Edouard-Désiré VERRIE, Débitant de Tabac, Epoux de **Dame Caroline VANDERSTYLEN,** décédé à Roubaix, le 8 Avril 1909, dans sa 47e année, administré des Sacrements. Obit Solennel du Mois, **Lundi 31 Mai, à 9 h. 1/2, église du Très-Saint-Rédempteur.** 66447d

Dame Philomène DOGREMAN, Veuve en premières noces de **M. Jean-Baptiste VANTIER,** décédée à Roubaix, le 1er Mai 1909, dans sa 45e année, administrée des Sacrements. Obit Solennel du Mois, **Lundi 31 Mai 1909, à 8 h., église Sainte-Elisabeth.** 66446d

Dame Clémence LEFEBVRE, Veuve de **M. Jean-Baptiste MARISSAL,** pieusement décédée à Roubaix, le 24 Avril 1909, dans sa 75e année, administrée des Sacrements. Obit Solennel du Mois, **Lundi 31 Mai 1909, à 8 h. 1/2, église du Sacré-Cœur.** 66459d

M. Jules-Désiré-Joseph HONORÉ, Président de la Société Mutuelle Saint-Edouard, Titulaire de la Médaille d'argent de la Mutualité, époux de **Dame Philomène HONOREZ,** décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 8 Juin 1908, dans sa 66e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. Obit Solennel Anniversaire **Lundi 31 Mai 1909, à 9 h. 1/2, église Saint-Eloi** (Blanc-Seau). 66446d

M. Désiré FERRET, Epoux de **Dame Hélène CORNART,** décédé subitement à Wasquehal, le 30 Mai 1908, dans sa 40e année. Obit Solennel Anniversaire, **Lundi 31 Mai 1909, à 8 h. 3/4, église Saint-Nicolas,** à Wasquehal. 66445d

Communications

ROUBAIX. — Fanfare des Joyeux Accordéonistes Roubaisiens (36, rue de Beaurewaert). — Aujourd'hui, à midi et demi, sortie pour les fêtes du Plic.

— **Syndicat des cabaretiers.** — Les membres du Syndicat des cabaretiers sont priés d'assister aux funérailles de leur collègue, *Isidore Lonquet*, qui auront lieu lundi prochain, 31 mai, à quatre heures, en l'église du Saint-Sépulcre. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Wasquehal, 46, à Roubaix.

— **Philharmonique du Jean-Chistain.** — Les sociétaires sont priés de se trouver au local, le lundi 31 mai, à deux heures et demie très précises, pour assister aux fêtes du Cul-de-Four.

Un garde-chasse assassiné à Watten

Crime de braconnier ou vengeance

La découverte d'un assassinat commis dans des circonstances encore inconnues a jeté la terreur parmi la population paisible du canton de Bourbourg. Le garde-chasse Meuret, au service d'une société de Bourbourg, a été trouvé assassiné dans le bois de Watten, dont il avait la surveillance.

Vers quatre heures du matin, des cultivateurs habitant des maisons en bordure du bois furent réveillés par le bruit de deux détonations provenant de l'intérieur du bois. Ils se levèrent et perçurent dans le calme de la nuit des gémissements qui parvenaient jusqu'à eux.

Les paysans effrayés n'osèrent s'aventurer sous bois et jugèrent plus sage d'aller prévenir la gendarmerie.

Un brigadier, accompagné d'un gendarme, se livra aussitôt à des recherches qui aboutirent à la découverte du corps du garde-chasse Meuret. Celui-ci avait reçu deux balles ayant amené une mort rapide. Les coups de feu avaient dû être tirés à bout portant, car une partie de la veste se consumait lentement.

La scène du meurtre s'était déroulée à une faible distance de la maison forestière occupée par Meuret et ses six enfants.

La gendarmerie n'a relevé encore aucun indice permettant de trouver la trace de l'assassin.

On suppose que c'est là le crime de quelque braconnier ou d'une vengeance toujours possible de quelque rôdeur.

Il y a cinq ans, le prédécesseur de Meuret avait été tué, non loin de là, dans des circonstances analogues.

Le Parquet de Dunkerque a été avisé.

DESCENTE DU PARQUET
DEUX ARRESTATIONS

En attendant la descente du Parquet de Dunkerque, qui avait été prévenu par M. Vandesmet, maire de Watten, la gendarmerie commença son enquête. Deux noms avaient été aussitôt, à la nouvelle de ce drame affreux, chuchotés par la foule.

A l'arrivée du juge d'instruction, vers 11 h. 30, MM. Verrons père et fils, cultivateurs, qui avaient entendu les coups de feu meurtriers et découvert le cadavre, furent interrogés et narrèrent les détails de ce terrible drame.

Cependant, les gendarmes se rendaient au domicile de deux braconniers avérés, dont les noms avaient été aussitôt prononcés; c'est ainsi que les nommés Vanheeghe, âgé de 20 ans, demeurant à Millam, et Truant, même âge, domicilié à Watten, furent arrêtés comme assassins présumés de l'infortuné Meuret.

Ils auront à fournir l'emploi de leur temps au cours de la nuit du crime. De graves présomptions pèsent sur eux.

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations dans le personnel des chefs et sous-chefs de gare

M. Desgranges, chef de gare à Armentières, passe à Saint-Roch, en remplacement de M. Cozette, admis à faire valoir ses droits à la retraite. — M. Rimbaux, chef de gare à Avesnes, est nommé à Armentières. — M. Grenier, chef de gare à Roubaix-Wattrelos, est nommé à Avesnes. — M. Herreng, chef de station à Loos, est nommé chef de gare à Roubaix-Wattrelos. — M. Lemetter, sous-chef de gare à Laon, est nommé chef de gare à Loos. — M. Richard, chef de gare à Sous-le-Bois, est nommé chef de gare à Ermont. — M. Gentil, sous-chef de gare principal à Amiens, est nommé chef de gare à Sous-le-Bois. — M. Sarazin, sous-chef de gare principal à Tergnier, passe en la même qualité à Amiens. — M. Poidevin, sous-chef de gare à Compiègne, est nommé sous-chef de gare principal à Tergnier. — M. Lesage, chef de gare à Lumbres, est nommé chef de gare à Rang-du-Fliers. — M. Bertin, chef de gare à Darnetal, est nommé chef de gare à Lumbres. — M. Delattre, chef de gare à Buchy, est nommé chef de gare à Darnetal. — M. Dubray chef de gare à Soissons, est nommé chef de gare à Buchy. — M. Marchal, chef de gare à Serqueux, est nommé chef de gare à Soissons. — M. Delecourt, chef de gare à Hirson, est nommé chef de gare à Serqueux. — M. Dangréau, chef de gare à Busiguy, est nommé chef de gare à Hirson. — M. Lestienne, chef de gare à Berguette, est nommé chef de gare à Busiguy. — M. Decock, chef de gare à Libercourt, est nommé chef de gare à Berguette. — M. Thiland, sous-chef de gare principal à Lille, est nommé chef de gare à Libercourt. — M. Bréhy, sous-chef de gare principal à Douai, passe en la même qualité à Lille. — M. Zeudde, sous-chef de gare à Douai est nommé sous-chef de gare principal à la même résidence.

GRIPPES, affaiblis, convalescents, n'oubliez pas que vous avez, avec la **SOMATOSE LIQUIDE,** un moyen efficace de recouvrer rapidement vos forces et la santé. Sous l'influence de quelques cuillerées de **SOMATOSE LIQUIDE,** ajoutées à votre alimentation ordinaire, vous constaterez bientôt une augmentation notable de l'appétit, une stimulation des fonctions organiques et une amélioration de votre état général.

La **SOMATOSE LIQUIDE** se trouve dans toutes les pharmacies. 1687-a

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

— *Théâtre Renouprez.* — Aujourd'hui dimanche, matinée à 3 heures à prix réduits, moitié prix pour les enfants : *La Poupée.* Prix des places : 2 fr., 1 fr. 75, 1 fr., 0 fr. 60, 0 fr. 40.

Soirée à 8 heures et demie. A la demande générale : *Une Nuit de Noces.* Prix des places : 2 fr. 50, 2 fr., 1 fr. 25, 0 fr. 75, 0 fr. 50.

Mardi : *Loute.*

CONCERT DU PARC Dimanche 30 mai, à 5 h. et à 8 h. 1/2, grands concerts de gala. Débuts de Mmes Magda de Villars, Pauline Leture, les **Jeunes Darrios, Marchand** du Petit-Casino de Paris, les Suly Walter, Renée Rita Suzanne Hurphy, Tori et **Rotlaw** le paillasse lyrique. Restaurant. Buffet froid. 66435d

CAFÉ-LAITERIE DU PARC BARBIEUX

Restaurant à prix fixe. Déjeuner et dîners à 2 fr. 50 avec bières, 2 fr. 75 avec vin. — Dimanche 30 mai 1909, de 5 h. à 10 h. concert symphonique. Consommations de premier choix. 66486d

CONCERT AUREL'S Salle la plus fraîche, à ciel ouvert. Dimanche, lundi, matinée à 4 h., soirée à 8 h. Nouveaux débuts. Succès des Darios; la Belle-Mère en cage, etc. 66439d

BRASSERIE DES FAMILLES 18, r. de Tournai, 3, pl. des Halles, Tg.

Dimanche 30 mai, de 4 à 7 heures, Cinéma concert. Vue entièrement nouvelles. A 7 h. 1/2, Bal à grand orchestre. *Lundi 31 Mai,* à 8 heures : Cinéma Concert. 66518d

Pour vos cheveux exigez le Pétrole Hahn.

MEUBLES DE STYLE
Mon IDRAC
28, Boulev. Haussmann, PARIS
BRONZES, MARBRES
INSTALLATIONS complètes d'intérieurs
DEVIS & DESSINS SUR DEMANDE

PAS-DE-CALAIS.

Le sabotage postal d'Arras

Un réserviste du 3e génie comptait sur un bon de poste pour partir aux manœuvres qui viennent de se terminer : la lettre contenant ce bon fut mise à la poste de Reims le 18 mai : elle n'est pas parvenue à destination.

Un éditeur d'Arras a fait, le 12 mai, un envoi de brochures-revues : un certain nombre de clients lui ont écrit et lui écrivent encore parce que la publication dont il s'agit n'est pas arrivée.

Où et comment la lettre avec le bon de poste et les revues en question se sont-elles égarées ? Mystère.

LA VENTE DE LA COLLECTION COQUELIN CADET, A BOULOGNE. — Il y a quelques jours, a eu lieu, à l'Hôtel des Ventes, la dispersion des tableaux formant la galerie de Coquelin cadet, qui jouissait de la réputation d'être un amateur essentiellement éclectique. La seule notabilité politique remarquée était M. Pichon, ministre des affaires étrangères. Les enchères ont donné à peu près 92.000 fr. ; en voici les détails principaux : « Le Monologue », une œuvre célèbre de Jean Béraud, dont les reproductions popularisèrent et la figure gaie du comédien et le délicat talent du peintre, 6.000 fr. ; « Entrée d'Arbonne », par Cazin, 6.000 fr. ; la « Cabane des Douaniers à Equihen », par le même, 3.025 fr. ; les « Blés », par le même, 8.000 fr. ; le « 14 Juillet à Reclozes », par le même, 2.020 fr. ; « Reclozes », par le même, 2.750 fr. ; « Nature morte », par Fantin-Latour, 4.700 fr. ; « Sortie d'église en Espagne », par Sargent, 4.200 fr. ; « Coquelin Cadet », par Dagnan-Bouveret, 1.200 fr. ; « Coquelin Cadet », par Henri Pille, 1.000 fr. ; « Coquelin Cadet », par Mme Madeleine Lemaire, 550 fr. ; « Coquelin Cadet », par Zorn, 980 fr. ; « Vue de Moret », par Sisley, 2.500 fr. ; « Intérieur », par Vuillard, 1.510 fr. ; la « Campagne », pastel de Lhermitte, 1.705 fr. ; une « Marine », aquarelle de Waldeck-Rousseau, 1.000 francs.

FIANCÉS, pour vos bijoux, adressez-vous à la Maison **J. DEKIMPE,** 5, rue des Moulins, Mouscron, alliances or à 3 fr. 50 le gr. ; bagues fiançailles diamant depuis 20 fr. ; parures diamant depuis 80 fr. **Achat, échange